

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2015**

L'an deux mil quinze, le premier juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bélâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de **Monsieur LAROCHE Laurent Maire** de Bélâbre

**Présents** : Laurent LAROCHE, Maire, Laurence BARITAUD, Annie BRULON, Florian CHIRON, Stéphane LEONARD, Suzanne MARCHAND, Jacques MARTINAUD, Alain NEVIERE, Sylviane OUVRARD, Marie-Jeanne MAILLOCHON, Sandra DUBOS, Vincent MANTEAU.

**Absents excusés** : Paul JEANNEAU et Jean-Marc POUGET.

**Secrétaires de séance** : Alain Nevière – Florian CHIRON

## **Ordre du jour** :

- Modification subvention (Comité de Jumelage et Fanfare de Ciron)
- Circulation du 10 juillet
- travaux Assainissement rue George Sand
- Animation plan d'eau ADESLI
- Rapport SATESE
- Loyer logement Square Jean Moulin
- Questions diverses

Ouverture de la séance à 20 h,

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte rendu de la séance du 18 mai dernier, il précise le programme de la journée du 18 juillet au plan d'eau :

Concours de pêche le matin, descente de rivière en canoë, démonstration de modélisme nautique (Club d'Arthon et Civaux), randonnée moto, déjeuner champêtre et l'après-midi initiation au canoë et aux maquettes radiocommandées. Accès gratuit. Une demande de subvention à la CDC est prévue pour couvrir les frais de déplacement des intervenants (800 € environ).

Le compte-rendu de la séance du Conseil du 18 mai 2015 est approuvé à l'unanimité.

## **MODIFICATION DE SUBVENTION**

### **Fanfare de Ciron** :

Proposition de passer la subvention de 170 à 230 € pour compenser la hausse des frais occasionnés pour l'intervention de la chorale lors de la cérémonie commémorative du 10 juillet 1944. En contrepartie les repas seront tous pris à Bélâbre. Le conseil accepte à l'unanimité.

### **Comité de Jumelage** :

Il est proposé d'allouer une subvention d'un montant de 200 € au Comité de Jumelage. Le conseil acquiesce à cette demande par 13 voix pour et 1 abstention.

### **Familles Rurales** :

Depuis 1995 l'AFR organise à la demande de la commune l'accueil des enfants après l'école (Pomme d'Api). Les frais sont couverts par les recettes d'activités (Fêtes, Lotos), la subvention d'équilibre communale et la participation des parents.

Depuis 2013 et la fusion des Communautés de Communes, les montants des charges transférées calculés par la CLECT pour la partie de la compétence ALSH sont plafonnés à 10 € par jour au lieu des 21 € nécessaires. Les barèmes de la CAF ont été modifiés et limitent la contribution des familles. L'ensemble a conduit au cumul de 2 exercices déficitaires : 2013 (5400 €) et 2014 (6750 €) pour lequel l'AFR sollicite une subvention exceptionnelle de 12000 €. La CDC Marche Occitane Val d'Anglin a accordé 13 000 € par solidarité en attendant une réunion de la commission sociale pour valider les financements 2016.

Le conseil par 13 voix pour et 1 abstention vote le versement d'une subvention à l'AFR Bélâbre d'un montant de 12 000 €.

## **CIRCULATION RUE DU 10 JUILLET :**

Après expérimentation du sens unique rue du 10 Juillet, et conformément aux demandes des agriculteurs, il est proposé de revenir à une circulation à double sens en essayant d'élargir la voie.

Le conseil par 11 voix pour et 3 contres vote la reprise de la circulation à double sens rue du 10 juillet 44.

#### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE GEORGE SAND**

Mr le Maire explique au conseil qu'il a reçu de Mr et Mme Turumel une demande de raccordement au réseau d'assainissement qui se proposent de financer le raccordement jusqu'à la Rue, resterait donc à la charge de la commune la traversée de route pour rejoindre la canalisation existante (cout entre 1500 et 2000 €).

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

#### **ANIMATION PLAN D'EAU PAR L'ADESLI :**

Proposition par l'ADESLI de mettre à disposition un animateur au plan d'eau les 9, 16, 22 et 30 juillet de 14 H 30 à 16 H 30 pour des animations ludo-sportives pour les enfants de 6 à 17 ans. Les inscriptions se feraient par l'intermédiaire de l'Office de Tourisme.

Cout pour la commune : 44 € de l'heure soit entre 300 et 400 € pour le mois.

La publicité devra être faite chez les commerçants, les hébergeurs, le site internet et l'Office du Tourisme.

Le conseil accepte à l'unanimité la proposition de l'ADESLI, Mr le Maire est autorisé à signer tout document concernant ce dossier.

#### **PLAN D'EAU**

Le filtrage de l'eau du plan d'eau va être relancé pour améliorer l'aspect visuel de celui-ci. La baignade y est interdite, mais non répréhensible, de même que dans la rivière entre les deux ponts.

#### **RAPPORT SATESE**

Le rapport transmis après la visite de la lagune en juin, confirme l'état de surcharge de la station du fait du réseau unitaire eaux pluviales eaux usées.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

#### **LOYER LOGEMENT SQUARE JEAN MOULIN**

Suite au départ de Melle Chartier du logement communal sis 4 square Jean Moulin, celui-ci doit faire l'objet de travaux conséquents de remise en état. Christopher RENAUD qui souhaite louer le dit logement se propose d'effectuer les travaux.

Après étude du marché locatif départemental, il est envisagé d'appliquer un loyer de 350 € pour ce logement incluant un garage.

Afin de compenser la réalisation des travaux effectués par Mr Renaud Christopher dans le logement, il lui sera proposé de l'exonérer de son loyer durant une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **EMBAYAGE TRACTEUR NEW HOLLAND**

3 entreprises ont été consultées pour la restauration de l'embrayage du tracteur New Holland, la proposition retenue est celle de Mr Guillon Jérôme pour un montant de 1300 €

#### **ACQUISITION D'UNE DEBROUSSAILLEUSE**

Il est décidé l'acquisition d'une débroussailleuse dorsale. Une aide pourrait être obtenue suite au problème de santé de Mr Boutin. Des devis seront demandés et un dossier de demande d'aide pour le financement de ce matériel sera adressé au SAMETH.

Mr le Maire tiendra le Conseil informé des suites réservées à cette demande.

### **MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.**

Au delà des actions médiatiques : manifestation à Paris, panneaux barrés de noir, mairies fermées les 23 et 24 juin il est proposé de délibérer sur la motion proposée par l'AMF. Un débat s'engage sur la nécessité d'anticiper les futures baisses de dotations d'Etat en traquant les économies à faire sur tous les postes du budget (doublons abonnements, économie de chauffage, fournitures, éclairage public ...) . Une commission « Chasse aux gaspis » va être constituée.

Marie Jeanne Maillochon souhaiterait participer à cette commission.

Le conseil vote à l'unanimité la motion proposée par l'AMF.

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est accordé une subvention d'un montant de 100 € au bénéfice de la Maison Familiale Rurale de Chauvigny.

### **REGISSEUR DES RECETTES DU CAMPING**

Suite au départ d'Agnès il est nécessaire de nommer un nouveau régisseur des recettes pour le Camping, Mme Varlan Billois Catherine est d'accord pour assumer cette fonction. Le conseil donne son accord et intégrera à ce poste une indemnité pour ses frais kilométriques pour les déplacements occasionnés à la trésorerie de le Blanc (limitation à 1 aller retour par semaine).

### **FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Dorénavant le conseil municipal se réunira tous les deux mois, le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 20 H.

Chaque mois une réunion des adjoints associant également Paul Jeanneau sera mise en place.

Le compte rendu des séances du conseil devra être remis dans les 7 jours suivant la réunion par les nouveaux binômes constitués.

En l'absence du Maire du 30 juillet au 21 août prochain, Mr Nevière, Mme Marchand, Mme Baritaud seront chargés chacun en ce qui le concerne de régler les affaires courantes.

### **SYMCTOM**

Une demande sera faite au SYMCTOM pour l'installation d'un VETIBOX et d'un container pour le marché hebdomadaire.

### **CHALETS**

**Validation des informations et tarifs de location des chalets aux gîtes de France.**

### **DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN**

Monsieur le Maire informe le conseil d'une demande faite par Mr Gaudingnon qui souhaite disposer du terrain communal cadastré AI 216 à côté de l'Eglise.

Le conseil donne son accord, une convention sera rédigée ainsi que pour le terrain de Mr Giraudet.

### **CALENDRIER**

- 2 juillet 18 H : Baptême du nom de l'Ecole avec le conseil municipal des enfants
- 6 juillet 17 H : Comité Syndical PNR
- 19 H : Inauguration expo sur la Guerre 1939-45
- 8 juillet 20 H : Conférence avec Mr Grosjean
- 12 juillet 16 H : Commémoration du 10 Juillet 1944
- 13 juillet : soirée entrecôtes - feu d'artifice
- 18 juillet : animation au plan d'eau
- 21 juillet : conseil communautaire CDC à Roussines
- 24 juillet : pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la MARPA à Roussines
- 7 septembre : Conseil Municipal

La séance est levée à 22 H 15

## **Contrat Unique d'Insertion Mme GAUTHIER épouse JEANNETON Virginie**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de renouveler le contrat unique d'insertion de Mme GAUTHIER épouse JEANNETON Virginie domiciliée 7 Avenue Jean-Jaurès 36370 BELABRE à compter du 4 août 2015 pour une durée d'un an à raison de 34 heures par semaine afin d'effectuer le ménage des bâtiments communaux et le soutien de garderie à l'école dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

Et autorise Mr le Maire à signer la convention et le contrat de travail à intervenir.

## **Subvention exceptionnelle Association jumelage Bêlâbre – Monnetier**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle de 200.00 € à l'Association jumelage Bêlâbre – Monnetier.

Cette somme sera inscrite au budget principal 2015 à l'article 6574176.

## **Augmentation subvention Amicale Cironnaise**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, d'augmenter la subvention de l'Amicale Cironnaise et de la passer de 120,00 € à 230,00 €

Cette somme sera inscrite au budget principal 2015 à l'article 6574127

## **Virement de crédit – Décision modificative n° 2**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'effectuer le virement de crédit ci-après :

Article 61522 Bâtiments : - 310.00 €

Article 6574127 Subvention amicale Cironnaise : 110.00 €

Article 6574176 Subvention assoc jumelage Bêlâbre – Monnetier : 200.00 €

## **Location d'un logement communal 2 Square Jean Moulin**

Mr le Maire indique que Monsieur RENAUD Christopher a demandé à louer le logement communal situé 2 Square Jean Moulin à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

En raison du départ de Melle CHARTIER Sabrina, ce logement est libre depuis le 31 mai 2015.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Fixe le loyer mensuel à 350,00 € et autorise Mr le Maire à signer le bail de Monsieur RENAUD Christopher à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.